

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 30 JUILLET 2026 À 18h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, M. Hervé OZIL, M. Franck LADET, Mme Laurence HOTTE, Mme Lucie VANDAMME, M. Michel GRIFFAY, Mme Hélène BERTRAND, M. Jérémy BEGOT, Mme Anne VANPEPERSTRAETE, M. David ALBRAND, M. Maurice CHARBONNIER.

Absents : Mme Marie-Laure GONTRAND qui donne procuration à Mme Lucie VANDAMME.
Mme Ghislaine SEBAS qui donne procuration à Mme Laurence HOTTE.
M. Cyrille PONSOT qui donne procuration à M. Bernard CHEVILLIAT.
Mme Élodie TEREBINTO qui donne procuration à M. Maurice CHARBONNIER.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2026_80 : SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire donne le détail des premiers éléments chiffrés pour le remplacement de 125 luminaires qui seront équipés de lampe « LED ». Le programme permettra une baisse importante de la consommation d'énergie et une économie très significative.

- Le cout estimatif de l'opération s'élève à 140 000 € HT mais Territoire d'Énergie 07 prend la moitié à sa charge.
- Auquel il convient d'ajouter 2,5% de frais de maitrise d'ouvrage soit : 3 500 € (payable en une fois).
- Le coût restant à la charge de la Commune s'élève donc à 70 000 € étalé sur 5 ans soit 14 000 € par an (+ 3 500 € à régler en une seule fois) à inscrire au budget de l'année 2027.
- Économie sur la puissance installée : 6.2 kVA (diminution 65 %).
- Économie sur la puissance consommée : 26 900 kW/h.
- Économie théorique de maintenance : 875 €/an.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, avec 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, valide le lancement de l'opération de l'éclairage public qui sera conduit par Territoire d'Énergie 07.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Laurence HOTTE
Secrétaire de séance



Bernard CHEVILLIAT
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 24/08/2026

Reçu en préfecture le 24/08/2026

Publié le **27 AOÛT 2026**

ID : 007-210701264-20260730-DE_2026_80-DE